

Sujet : RE: SNCF Réseau - Suite Rapide Ychoux-Dax : réponses avis CSRPN

De : > ext.a.troux (par Internet) <ext.a.troux@reseau.sncf.fr>

Date : 24/04/2026 à 09:13

Pour : VAINQUEUR Eléonore - DREAL Nouvelle-Aquitaine/SPN/DBEC

<eleonore.vainqueur@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : "JACQUEMIN Gaëlle (SNCF RESEAU / DIRECTION GENERALE ATLANTIQUE / PP NA MOA)"

<gaëlle.jacquemin@reseau.sncf.fr>, "JAEN Guillaume (SNCF RESEAU / DIRECTION GENERALE ATLANTIQUE

/ PP NA MOE)" <guillaume.jaen@reseau.sncf.fr>, WEILAND Emmanuelle (SNCF RESEAU / DIRECTION

GENERALE ATLANTIQUE / DR NA-PÔLE DEV DURABLE) <emmanuelle.weiland@reseau.sncf.fr>

Bonjour Mme Vainqueur,

Je vous remercie pour cette transmission. Après en avoir pris connaissance, nous comprenons les réserves émises sur la robustesse des inventaires et de facto du dossier.

C'est pourquoi, SNCF Réseau s'engage, outre les mesures déjà prévues et décrites dans notre demande de dérogation, à :

- Mener des inventaires sur l'ensemble des fossés préalablement au curage ;
- Réaliser des inventaires complémentaires avant travaux ;
- Préciser ultérieurement les modalités de gestion écologique des sites compensatoires.

Concernant la demande de prise en compte des bases vie, nous ne comprenons pas ce point en l'état. En effet, le dossier présente dans le détail les bases travaux de Laluque, Labouheyre et le poste de commandement de Solferino, avec identifications des enjeux, des aménagements et des mesures prévues. Il n'y a pas d'autres bases prévues.

Concernant la demande définir des zones de création de mini-bassins pour les amphibiens, SNCF propose de poursuivre ses inventaires, avant travaux de curage, à la période de reproduction, en étendant la zone d'étude afin de mieux intégrer les zones d'influence indirecte et habitats fonctionnels associés. Tout ceci dans le but de mieux définir le réel enjeu et impact, au titre des habitats, pour les amphibiens. A l'aune de ces résultats, SNCF Réseau pourra alors proposer des mesures correctrices adaptées telle que mentionnées par la commission.

Enfin, concernant l'adaptation des mesures de gestion en faveur de l'Agrostide élégante et du Silène de Porto, nous comprenons qu'il s'agit d'explorer la mise en place d'une gestion différenciée de la végétation sur les abords de la ligne ferroviaire en question, sur les deux secteurs où l'une de ces deux espèces a été observée et autre zone favorable qui serait découverte sur le domaine ferroviaire. SNCF Réseau est ouverte à une adaptation de ses pratiques sur 10 ans, dans les zones concernées, sur le domaine ferroviaire. A savoir que les modalités de gestion de SNCF Réseau sur cette ligne sont déjà favorables à ces espèces et qu'elles correspondent aux modalités de l'arrêté interministériel des Obligations Légales de Débroussaillage.

Restant à votre disposition.

Cordialement,

Alice TROUX

Chargée de missions environnement

Pôle Environnement et Développement Durable

Direction Générale Clients et Territoires

Absente les vendredis après-midi

SNCF Réseau

Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine

Immeuble Le Spinnaker

17 Rue Cabanac

CS 61926 – 33081

Bordeaux Cedex

ext.a.troux@reseau.sncf.fr

+33 (0)6 74 34 07 84



Interne SNCF Réseau

De : VAINQUEUR Eléonore - DREAL Nouvelle-Aquitaine/SPN/DBEC <eleonore.vainqueur@developpement-durable.gouv.fr>

Envoyé : vendredi 3 avril 2026 14:21

À : TROUX Alice (EXT ABC Portage) <ext.a.troux@reseau.sncf.fr>

Cc : GRESLIER Nathalie - DREAL Nouvelle-Aquitaine/SPN/DBEC <nathalie.greslier@developpement-durable.gouv.fr>; WEILAND Emmanuelle (SNCF RESEAU / DIRECTION GENERALE ATLANTIQUE / DR NA-PÔLE DEV DURABLE) <emmanuelle.weiland@reseau.sncf.fr>; JACQUEMIN Gaelle (SNCF RESEAU / DIRECTION GENERALE ATLANTIQUE / PP NA MOA) <gaelle.jacquemin@reseau.sncf.fr>; marie.bastiat <marie.bastiat@developpement-durable.gouv.fr>; JAEN Guillaume (SNCF RESEAU / DIRECTION GENERALE ATLANTIQUE / PP NA MOE) <guillaume.jaen@reseau.sncf.fr>; MAUBON Sebastien (SNCF RESEAU / DIRECTION GENERALE ATLANTIQUE / DR NA-PÔLE DEV DURABLE) <sebastien.maubon@reseau.sncf.fr>; Emilia POIRIER <emilia.poirier@amonia.fr>; Julie MORVAN <julie.morvan@amonia.fr>; VAINQUEUR Eléonore - DREAL Nouvelle-Aquitaine/SPN/DBEC <eleonore.vainqueur@developpement-durable.gouv.fr>

Objet : Re: SNCF Réseau - Suite Rapide Ychoux-Dax : dépôt DDEP mise à jour

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint l'avis du CSRPN sur le projet de modernisation de la L655 en suite rapide entre Ychoux et Dax suite à la commission aménagement du CSRPN du 31/03/2026.

Cet avis est favorable sous condition.

Je vais déposer l'avis sur démarches numérique.

Je vous remercie de me tenir informée des suites que vous souhaitez donner à cet avis.

Cordialement,

Eléonore VAINQUEUR

Chargée de mission réglementation espèces protégées
SPN/DBEC
DREAL Nouvelle-Aquitaine

Cité administrative Rue Jules Ferry BP 55 33090 BORDEAUX CEDEX
Mobile : +33 7 63 50 46 69
www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

Le 24/03/2026 à 10:23, VAINQUEUR Eléonore - DREAL Nouvelle-Aquitaine/SPN/DBEC a écrit :

Bonjour Madame TROUX,

C'est bien noté.

Cordialement,

Eléonore VAINQUEUR

Chargée de mission réglementation espèces protégées
SPN/DBEC
DREAL Nouvelle-Aquitaine

Cité administrative Rue Jules Ferry BP 55 33090 BORDEAUX CEDEX

Mobile : +33 7 63 50 46 69

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-
AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

Le 24/03/2026 à 10:18, > ext.a.troux (par Internet) a écrit :

Bonjour Mme VAINQUEUR,

Comme indiqué dans un précédent mail, je ne pourrais pas me rendre disponible à la commission du CSRPN du 31/03/2026 et ne serai pas joignable (en effet, je serai absente du 27/03/2026 au 16/04/2026 inclus). Pouvez-vous transmettre le lien de visio aux participants suivants svp :

- Gaëlle Jacquemin (Pilote d'opérations, SNCF réseau) : gaelle.jacquemin@reseau.sncf.fr
- Guillaume Jaen (Chef de projets SNCF Réseau) : guillaume.jaen@reseau.sncf.fr
- Sébastien Maubon (Chargé de mission environnement, SNCF réseau) (qui me remplacera en mon absence) : sebastien.maubon@reseau.sncf.fr
- Julie Morvan (Responsable du bureau d'études AMONIA) : julie.morvan@amonia.fr
- Emilia Poirier (Cheffe de projet AMONIA) emilia.poirier@amonia.fr

Je reste à votre disposition d'ici là.
En vous remerciant par avance.

Cordialement,

Alice TROUX

Chargée de missions environnement
Pôle Environnement et Développement Durable
Direction Générale Clients et Territoires
Absente les vendredis après-midi

SNCF Réseau
Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine
Immeuble Le Spinnaker
17 Rue Cabanac
CS 61926 – 33081
Bordeaux Cedex

ext.a.troux@reseau.sncf.fr

+33 (0)6 74 34 07 84



Interne SNCF Réseau

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, la SNCF ne peut être tenue responsable des altérations qui pourraient se produire sur son contenu. Toute publication, utilisation, reproduction, ou diffusion, même partielle, non autorisée préalablement par la SNCF, est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur et de le détruire.

This message and any attachments are intended solely for the addressees and are confidential. SNCF may not be held responsible for their contents whose accuracy and completeness cannot be guaranteed over the Internet. Unauthorized use, disclosure, distribution, copying, or any part thereof is strictly prohibited. If you are not the intended recipient of this message, please notify the sender immediately and delete it.